



Communiqué de presse

Talence, le 30 octobre 2020

Covid-19 : Mesures générales et solidaires pour assurer la continuité du service public à Talence

Le Président de la République a annoncé mercredi 28 octobre dernier la mise en place d'un confinement à l'échelle nationale et l'application de nouvelles mesures visant à limiter la propagation du virus. Ces mesures, applicables depuis ce jour, sont déclinées de la manière suivante à Talence :

Si ces mesures impactent l'ensemble des Talençaises et des Talençais, les plus fragiles sont les plus touchés. Comme lors du confinement du mois de mars, la municipalité déploie à nouveau des mesures pour renforcer la solidarité.

- Réactivation de la page [Talence Entraide Coronavirus](#) pour faire vivre nos solidarités citoyennes
- Mise en place d'un système d'appels quotidiens par notre CCAS et l'Espace Seniors vers les personnes les plus fragiles et isolées
- Contact privilégié via Allo Talence (05 56 84 34 84) pour enregistrer les propositions d'aides des Talençais (appels aux personnes isolées, port de courses à domicile...)

Dispositions générales :

- Accueil à l'Hôtel de Ville : les horaires restent inchangés, les services de l'Hôtel de Ville sont accessibles sur rendez-vous
- Mise à disposition d'attestations de circulation disponibles en libre-service devant l'Hôtel de Ville
- Ouverture des parcs et jardins et de leurs jeux pour enfants
- Fermeture de toutes les salles municipales à tous les publics sauf pour les activités caritatives et scolaires/périscolaires
- L'Espace seniors n'assure pas d'accueil physique mais une permanence téléphonique est mise en place
- Le service Jeunesse est ouvert
- Maintien de l'ouverture de l'agence Postale Fehlmann
- Réactivation d'une page spécifique sur le site de la ville mise à jour en temps réel : <https://www.talence.fr/covid-19-nouvelles-mesures/>
- Ouverture du cimetière de 8h30 à 17h30

Crèches / Ecoles

- Le Ministre de l'Éducation nationale a décidé de maintenir la rentrée scolaire du 2 novembre aux horaires habituels
- Maintien de l'ouverture des écoles et de la restauration scolaire
- Renforcement et application d'un protocole sanitaire (élaboré par l'Éducation Nationale)
- Fonctionnement normal des garderies scolaires

Économie

- Ouverture de la Mission économique sur rendez-vous pour venir en aide aux commerçants
- Maintien des marchés de plein air avec respect strict des gestes barrières et mise en place d'un cheminement

Culture

- Fermeture au public des médiathèques et mise en place d'un drive pour récupérer et déposer les livres à compter du 6 novembre prochain à la médiathèque Castagnéra (détails pratiques communiqués ultérieurement)
- Maintien de certains cours de l'école de musique et de danse en distanciel (se renseigner auprès du service)

Sports

Fermeture au public de l'ensemble des équipements sportifs (salles de sport, stade, stade nautique), sauf dans les cas suivants :

- Sportifs professionnels et de haut niveau ;
- Groupes scolaires et périscolaires et activités sportives participant à la formation universitaire.
- Activités physiques des personnes munies d'une prescription médicale ou présentant un handicap reconnu par la maison départementale des personnes handicapées.
- Formations continues ou entraînements obligatoires pour le maintien des compétences professionnelles.
- Les city stades et le matériel sport santé en libre accès sont fermés

Ces informations, susceptibles d'évoluer, sont disponibles et mises à jour en temps réel sur le site internet de la ville, sur la page dédiée :

<https://www.talence.fr/covid-19-nouvelles-mesures/>

CONTACT PRESSE :

Service communication : 05 56 84 78 19 communication@talence.fr